

PREFACE

PAR

FRANK VANDENBROUCKE

Vice-premier ministre fédéral et ministre fédéral des Affaires sociales et de la Santé publique

Lorsque le projet européen a été mis en œuvre au milieu du 20^e siècle, chacun était convaincu qu'une collaboration économique supranationale déboucherait sur une cohésion sociale accrue et davantage de convergence entre les Etats membres et au sein des Etats membres.

Cette formule semblait fonctionner un certain temps, mais force est de constater que depuis le début du 21^e siècle, cette belle histoire présente des failles.

L'Union européenne s'avère avoir besoin d'une dimension sociale pour pouvoir réagir adéquatement aux grandes ondes de choc et sécuriser son avenir. C'est pourquoi depuis longtemps, je plaide en faveur d'une « Union sociale » qui soutient véritablement les Etats membres et les oriente dans le maintien et l'amélioration de leur état-providence. Cela suppose un consensus sur des principes essentiels en matière de politique sociale.

Le Socle européen des droits sociaux est à cet égard une évolution intéressante et importante. Ce Socle européen indique la direction dans laquelle les Etats membres de l'UE veulent voir évoluer leur dimension sociale. Il s'agit d'une vision partagée de la vie et du travail au sein de l'Union, et plusieurs points de référence sont proposés pour y parvenir, tandis que les Etats membres restent libres dans leur interprétation, en tenant compte de leurs traditions.

L'un de ces points de référence est l'accès à la protection sociale. Il s'agit d'un principe important. La protection sociale est un filet de sécurité en cas de revers, mais constitue également un stabilisateur économique. La crise sanitaire l'a clairement démontré.

Cela me réjouit de voir que ce principe du Socle européen bénéficie d'une interprétation concrète avec l'invitation de la Commission européenne faite aux Etats membres d'implémenter ce principe par le biais d'un plan d'action. Plus important encore : cet appel a été chaleureusement accueilli par les Etats membres.

Pour la Belgique, il était plus que logique de souligner cette initiative. Notre pays a en effet une longue tradition dans la garantie d'une protection sociale pour tous, qui repose sur un principe ancré dans la Constitution, selon lequel chacun a droit à une protection sociale. Avec la concertation sociale, il s'agit d'un composant essentiel de notre modèle socioéconomique.

La crise sanitaire a une fois encore démontré la pertinence et l'efficacité de notre système de protection sociale. Grâce aux moyens mobilisés, le pouvoir d'achat des Belges a en grande partie été préservé, et l'impact social de la crise a été moins dramatique que prévu. Cette crise sanitaire a toutefois mis à nu plusieurs faiblesses de notre système. Il existe par exemple toujours des groupes qui ne sont pas, ou pas

totale­ment protégés, et nous devons éga­le­ment relever les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés. L'amélioration de l'accessibilité de notre protection sociale est et reste l'un des principaux défis de notre stratégie, ici et au sein de toute l'Union européenne.

C'est pourquoi il était important pour moi, et pour l'ensemble du gouvernement fédéral, de présenter un plan d'action de qualité, contribuant à la convergence sociale ascendante au sein de l'Union européenne.

La présidence prochaine de la Belgique, en 2024, offre l'opportunité d'attirer l'attention sur notre ambition à dimension sociale au sein de l'Union européenne.

Une première évaluation intermédiaire du plan d'action du Socle social européen des droits sociaux, en vue de 2030, s'annonce en 2025 pour une nouvelle Commission européenne. En parallèle, les perspectives du High Level Group on the Future of Social Protection and the Welfare State feront l'objet d'une réflexion approfondie en 2023.

A la lumière du double défi d'une transition verte et digitale accélérée, cela constitue pour moi un levier pour garantir davantage l'accès à la protection sociale et au progrès social, avec des inspirations pour des initiatives durables.

C'est en façonnant, dans nos actes et nos travaux, un agenda social européen à l'écoute de l'avenir, que je veux soutenir une plus grande solidarité sociale européenne et l'importance de la dimension sociale au sein de l'Union européenne.